

L'hôpital rejette son réseau

SSIDA SHôpital, réforme hospitalière, gestion hospitalière SInégalités, Exclusion sociale SRéseau de soins, réseau de santé

IMartine Lalande, médecin généraliste

Il s'était créé autour de l'hôpital, le réseau. Pour faciliter l'accès aux soins pour les patients, et la coordination entre professionnels. Appelés au début réseaux ville-hôpital, puis réseaux de santé. ARÈS92 fut l'un des premiers, créé en 1992 pour s'occuper des malades du Sida, des usagers de drogues, ou en situation sociale difficile. Avec les médecins de l'hôpital Louis-Mourier à Colombes, et les professionnels de santé des villes avoisinantes. Médecins, pharmaciens, intervenants en toxicomanie et autres travailleurs de la santé et du social œuvraient à faciliter les soins aux patients les plus démunis, pour des pathologies mal connues et des traitements nouveaux. Dans un secteur défavorisé : le nord des Hauts-de-Seine, département très riche, sauf à Colombes, Nanterre, Gennevilliers, Villeneuve-la-Garenne... Ce réseau avait inauguré un système original : un médecin coordinateur par ville, relais pour ses collègues, animant la vie du réseau : séminaires de formation, réunions pluridisciplinaires, informations dans les écoles, parcours santé dans les foyers... Grâce à des relations privilégiées avec les médecins de l'hôpital, ils en facilitaient l'accès pour les patients et les professionnels. La « cheville ouvrière » du réseau, facilitateur de relations et de soins. Dans le financement des activités d'ARÈS92, des vacations hospitalières étaient allouées à neuf médecins (et un dentiste) pour ce travail de coordination, différent d'actes classiques. Parmi eux, quatre généralistes travaillent aussi à temps partiel à l'hôpital, pour les personnes vivant avec le VIH ou les usagers de drogue (ECI-MUD). Une autre médecin du réseau (une généraliste en poste à temps partiel au centre d'IVG de cet hôpital) avait obtenu une augmentation de son temps de travail pour mener une consultation d'accès aux soins à la Maison de la Solidarité de Gennevilliers (qui accueille cinquante à cent personnes par jour en situation très précaire, la plupart sans logement et/ou sans papiers). Le but était de permettre aux plus démunis de se soigner, chez les médecins des quartiers où ils vivent, avec l'appui du réseau (qui paye les premiers soins et aide à l'ouverture de droits). Faute de couverture sociale, ils seraient allés aux urgences de l'hôpital, accumulant les factures non payées, dues quand ils seraient régularisés. Et non perçues pour l'hôpital... Tout le monde s'accorde à considérer que le réseau ARÈS92 apporte une aide précieuse non seulement aux patients, mais à la communication entre les professionnels de ville et d'hôpital. Pour une

médecine humaine à l'échelle d'un bassin de vie accueillant pour les plus démunis.

Mais c'était oublier la nouvelle gouvernance des hôpitaux. Tout directeur d'hôpital, confronté au déficit « abyssal » de ses comptes, doit « rendre des postes » de médecins sans attendre les fusions d'hôpitaux ou les départs en retraite. La nouvelle direction de l'hôpital de Colombes a convoqué les neuf médecins et le dentiste pour leur signifier leur « licenciement ». L'hôpital ne souhaitant pas payer des activités qui ne sont pas directement des soins, le réseau était engagé à chercher d'autres financements. Pour les médecins en poste à l'hôpital, on

« Ce sont encore les patients les plus démunis qui seront laissés pour compte. »

diminue leur temps de travail de 10 %. S'ils refusent, on leur proposera une autre affectation, et s'ils n'en veulent pas, ils seront licenciés, ce qui supprimera un poste à temps plein et deux mi-temps pour le VIH, et un poste à mi-temps à l'ECI-MUD. L'hôpital recrutera-t-il, à la place de ces médecins expérimentés, ou laissera-t-il surcharger de travail leurs collègues au risque de renvoyer des patients ? Ceux qui n'avaient qu'une vacation pâtiront de leur statut précaire et rejoindront les autres vacataires licenciés pour « réorganisation de service » dans les hôpitaux de l'AP-HP ou d'ailleurs. Seule la médecin du centre d'IVG est pour le moment protégée par son statut de praticien hospitalier contractuel (obtenu de haute lutte pour les médecins de centres d'IVG depuis une grève de ce centre de Colombes en 1992... déjà à cause de menace de suppression de vacations...), mais son activité « hors les murs » à la Maison de la Solidarité n'est pas garantie. Ce sont encore les patients les plus démunis qui seront laissés pour compte dans cette gestion de l'hôpital basée sur la rentabilité des activités. Et toute la culture du réseau (reconnue par les médecins de l'hôpital, dont le Conseil Consultatif a voté pour le maintien des vacations d'ARÈS92 à l'unanimité moins une voix) qui est niée par l'administration.

Un mouvement est en cours, pour soutenir les médecins et dentiste coordinateurs d'ARÈS92, autour d'une pétition, et avec des interventions d'élus et d'associations. Avec l'espoir que cela permettra d'enrayer la marche du rouleau compresseur de la restructuration hospitalière qui méprise avec férocité les besoins et les droits des plus démunis. ■

On peut signer la pétition sur le site de *Pratiques* ou auprès d'Arès92 : contact@ares92.org ou www.ares92.org